

Collège Livre et Lecture

Pour tous les sous-collèges : être domicilié / avoir son siège social établi en Occitanie

- Auteurs et autrices
 - ⇒ Avoir écrit, traduit ou illustré au moins un ouvrage dans les dix dernières années
 - ⇒ Avoir obligatoirement publié à compte d'éditeur.
 - ⇒ Pouvoir justifier d'un tirage initial de 500 exemplaires au minimum, à l'exception des livres de poésie ou de théâtre (300 exemplaires), et les livres d'artiste.
 - ⇒ Être auteur ou co-auteur d'un ouvrage à part entière.
- Maisons d'éditions
 - ⇒ Publier à compte d'éditeur
 - ⇒ Avoir la forme juridique suivante : association, entreprise individuelle, SARL, SCOP, SCIC, SA, SAS, EP
 - ⇒ Pratiquer le dépôt légal
 - ⇒ Pouvoir fournir un bilan comptable
 - ⇒ Avoir un rythme de publication d'au moins deux ouvrages publiés par an
 - ⇒ Être référencé sur dilicom/electre
 - ⇒ Avoir un numéro ISBN
 - ⇒ Avoir un numéro ISNN
 - ⇒ Respecter la charte de l'édition en vigueur
 - ⇒ Avoir un catalogue composé à 75% d'auteurs autres que le responsable de la structure
- Librairies
 - ⇒ Être indépendant financièrement (le capital doit être détenu à 50% par des personnes physiques impliquées dans le fonctionnement de la structure)
 - ⇒ Proposer la vente de livres accessibles en stock dans un local accessible à tous ;
Le responsable doit :
 - Soit Justifier d'une formation initiale aux métiers du livre ou d'une formation continue dispensées par L'Ecole de la librairie dans le cadre d'une reconversion ;
 - Soit se prévaloir d'une validation des acquis professionnels dans ce métier ;
 - Soit justifier d'une expérience significative dans le domaine du livre ;
- Bibliothèques et services patrimoniaux
Type de bibliothèques recensées :
 - ⇒ Bibliothèques municipales, départementales, et intercommunales de niveau A et B ;
 - ⇒ Réseaux intercommunaux de lecture publiques ;
 - ⇒ Bibliothèques universitaires ;
 - ⇒ Centre de documentations ;
 - ⇒ Services d'archives.

CRITERES D'ADHESION

L'analyse se base sur les critères suivants (critères ABF) :

- Dépenses documentaires tous documents pour 1000 habitants ;
 - Nombre de types d'actions au sein de l'établissement ;
 - Accès internet et aux services numériques ;
 - Diversité de l'offre et des collections ;
 - Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires ;
 - Surface ;
 - Nombre de personnel qualifié ;
 - Emprunteurs actifs pour 1000 habitants ;
 - Nombres de prêts pour 1000 habitants ;
-
- Manifestations littéraires
 - ⇒ La manifestation se déroule sur le territoire d'Occitanie ;
 - ⇒ Les auteurs et autrices, leurs œuvres sont au centre de la programmation ;
 - ⇒ Plusieurs animations (lecture, rencontre, table-ronde, exposition) y sont organisées ;
 - ⇒ La vente de livre y est assurée par au moins une librairie et/ou plusieurs maisons d'édition ;
 - ⇒ La manifestation est récurrente (rythme annuel ou minimum biannuel) ;
 - ⇒ La manifestation s'étend à minima sur une journée entière.